

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Conférences forestières à Zurich  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785082>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Conférences forestières à Zurich

(du 5 au 7 avril 1938).

Mardi 5 février 1938, à 9,30 heures, s'ouvrait à Zurich, devant un auditoire de plus de 150 participants, la série des conférences organisée par l'inspection fédérale des forêts.

Dans son introduction, Monsieur l'inspecteur général s'est plu à constater cette forte participation. Il s'en réjouit et veut en voir la raison dans la bienveillance qu'ont mise les chefs des différents départements cantonaux à autoriser et à faciliter l'accès de ces conférences à leurs subordonnés, mais aussi dans l'intérêt que les forestiers témoignent à leur profession et à la personnalité des conférenciers. Peut-être en faut-il aussi chercher la cause dans ce sentiment de solidarité que les Suisses de tous les cantons ressentent, aujourd'hui, avec une acuité toute particulière !

Ces conférences ont été organisées sous le signe de la « *Production de bois de qualité* ». Pour ne pas se borner strictement au chapitre « sylviculture », l'inspection fédérale a fait appel, pour truffer la matière des conférences, à des personnalités scientifiques éminentes : MM. les professeurs Dr *Gäumann*, Dr *Schneider-Orelli*, Dr *Pallmann*, dont les exposés firent de la chère, qu'on nous servit, un vrai régal.

Ces diverses conférences, nous dit le président de la Société forestière suisse, M. *Knobel*, feront l'objet d'une publication dans le prochain supplément de ses périodiques, cela grâce à l'entente intervenue entre la Société et l'inspection fédérale des forêts.

Le premier conférencier, le professeur *W. Schädelin*, traite de « *La sélection comme moyen à utiliser pour la production de bois de qualité* ». Aujourd'hui plus que jamais, le but de la sylviculture peut se résumer dans l'affirmation : produire de la qualité ! et les moyens pour y parvenir sont condensés dans le mot : *sélection* !

Engler déjà s'est préoccupé de la question et lui a fait réaliser un pas de géant par ses travaux sur la provenance des graines. Mais ce domaine, avec celui des races et des facteurs de production, n'est pas épuisé et le conférencier se plaît à reconnaître en la personne du Dr *Burger* un digne successeur au maître éminent que fut Engler.

Un autre moyen, qui permet de tendre à la qualité par la sélection, c'est *l'éclaircie*. Fille des œuvres de Varenne de Fenille, l'éclaircie a pris naissance en France au XVIII<sup>me</sup> siècle. De là, elle est passée en Allemagne et au Danemark, en laissant des traces dans notre pays.

Dans les coupes jardinatoires (*Plenterwirtschaft*), dit M. *Schädelin*, l'éclaircie représente l'opération principale. Il s'agit là d'une sélection continue.

Dans les coupes de réalisation (*Schlagwirtschaft*), par contre, l'éclaircie représente une opération secondaire, qui revient à intervalles réguliers. La sélection est périodique.

A tort, bien souvent, on a considéré l'éclaircie comme un moyen nécessaire pour provoquer la régénération naturelle ou la diminution

du nombre des tiges. Les suites de la méconnaissance des principes de l'éclaircie sont connues : diminution de la qualité du sol forestier, isolement des arbres que l'on veut maintenir sur pied. Ce n'est pas la transition d'un mode de traitement à un autre qui est cause de la production de bois de mauvaise qualité, mais bien l'éclaircie mal comprise !

Les trois quarts des forêts suisses, assure le conférencier, sont négligées quant à l'éclaircie.

Ce que l'on entend par qualité, c'est la somme des propriétés que l'on exige du bois dans le commerce et pour lesquelles on obtient un prix intéressant.

En comparant le nombre des tiges, qui couvrent un hectare au moment de la plantation et au moment de l'exploitation des bois, il semble qu'il doive être possible d'obtenir, par sélection, une élite ! Les critères de la sélection varient avec le développement du peuplement. Dans sa jeunesse, c'est la vitalité qui prime; plus tard, au contraire, c'est la qualité du bois qui devient le facteur déterminant. La sélection est de tous les instants. Elle commence avant la naissance du peuplement (arbres semenciers) et doit être positive, c'est-à-dire qu'après avoir déterminé le meilleur sujet de la cellule forestière, elle le suit dans son développement en le favorisant, par tous les moyens, pour en faire un arbre d'élite. Par la sélection critique et continue, le nombre des mauvais éléments va en diminuant, la qualité augmente d'autant, va de pair avec l'amélioration des facteurs pédologiques de la station. Mais la sélection est une opération dont on connaît le commencement et qui n'a pas de fin. Il faut donner au technicien, dont la sélection est l'une des plus importantes tâches, la possibilité de la diriger et de la mener à bien.

Monsieur Favre, inspecteur des forêts à Neuchâtel, entretint l'auditoire du sujet suivant : « *L'évolution de la sylviculture et l'amélioration de la production ligneuse.* »

Optimiste et enthousiaste, M. Favre estime que la lenteur de cette évolution a les causes suivantes :

- le poids du passé, qui est écrasant;
- la dégradation, si ce n'est la ruine, de certains sols forestiers;
- les vicissitudes perpétuelles auxquelles la forêt a été soumise.

Après avoir précisé l'état actuel de la forêt, au point de vue de la régénération naturelle, de la classification des peuplements et du traitement, le conférencier envisage les perspectives d'avenir. Comme l'a fait tout à l'heure son prédécesseur, il affirme que la sélection est à la base du traitement. Supprimez la sélection, dit-il, vous ravalez le traitement au rang d'une simple exploitation; pratiquez-la, au contraire, et l'exploitation se trouve haussée sur le plan de la culture.

Puis il définit ce qu'il faut entendre par sélection; c'est-à-dire le choix des individus, tant pour leur adaptation à la station que pour les qualités intrinsèques ou raciales. Lorsque les qualités raciales font défaut, la sélection reste encore le moyen principal de remonter le

courant et, comme M. Schädelin, il insiste sur le fait que l'intervention personnelle de l'inspecteur est indispensable.

Quant à l'orientation du traitement, il la situe :

- 1° vers la méthode expérimentale;
- 2° vers le contrôle sur pied.

Cela l'amène à parler de l'aménagement au service de la sélection. Et c'est de l'aménagement-enquête qu'il entend parler, aménagement qui enregistre et qui vérifie. La méthode du contrôle, à l'honneur aujourd'hui, n'est pas autre chose.

Et il termine en affirmant que l'amélioration de la production correspond, pratiquement, à une intensification de la gestion. Il faut donc organiser le service forestier de telle façon que le sylviculteur puisse vouer le meilleur de lui-même aux tâches qui lui incombent.

Monsieur *Schlatter*, inspecteur fédéral des forêts, émet au cours de sa conférence de l'après-midi, « *Quelques idées sur la gestion des forêts de haute montagne* ». En voici les thèses :

- 1° La notion de « forêt de montagne » est relative et très complexe. Ces forêts sont placées, directement ou indirectement, sous l'influence du rude climat des hautes altitudes et subissent les effets qu'il exerce sur la végétation et l'économie générale.
- 2° La forêt de haute montagne est susceptible de fournir des bois de précieuse qualité. Mais les efforts du forestier pour favoriser méthodiquement la production de tels bois ne peuvent être couronnés de succès qu'à des conditions nettement déterminées. C'est la tâche du forestier de les créer, en éliminant, si faire se peut, les actions nuisibles de la nature ou de l'économie instituée par l'homme, en reconstituant les forêts avec des essences et des races végétales adaptées à la station et en facilitant par tous les moyens l'exploitation.
- 3° La création et le maintien de forêts protectrices exige des sacrifices en bois et en argent. Par son action, la forêt protectrice permet l'existence d'autres associations économiques. La diminution de production en bois est compensée ici par les services qu'elle rend indirectement.
- 4° L'appréciation usuelle, basée sur les signes purement extérieurs, est insuffisante pour caractériser le bois de montagne de qualité.
- 5° Le bois de haute montagne, qui a subi l'influence du climat et du sol, possède des qualités spéciales auxquelles on n'a pas prêté suffisamment attention. Des mesures d'organisation sur le terrain économique peuvent, à cet égard, faire réaliser des progrès à la mise en valeur de cet assortiment.

Quelques projections illustrent de façon fort pertinente la rapidité avec laquelle un peuplement de haute montagne évolue vers la lande alpine. Les derniers arbres, clairsemés, ont été abattus et l'on n'aperçoit plus que des souches, sans aucun indice de régénération naturelle et sans qu'aucune mesure ait été prise pour éviter la déforestation.

(A suivre.)